



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS  
MAJORITAIREMENT  
FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

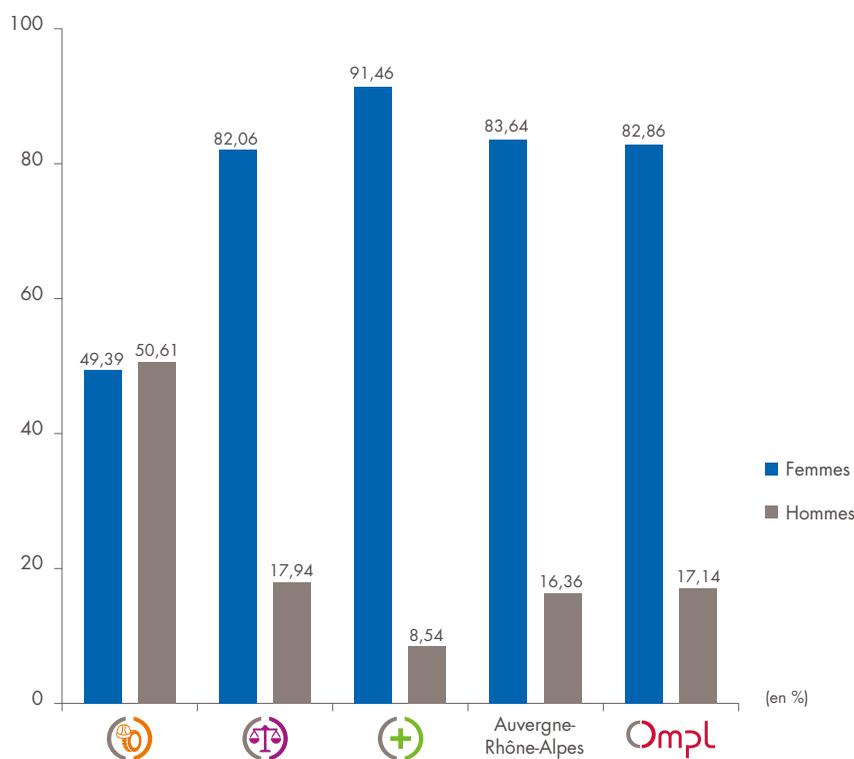


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





### MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 2/3 DES BRANCHES

La région regroupe 11,99 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la deuxième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le deuxième employeur (15,46 % des emplois).

Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 63,49 % des emplois sectoriels, compte une majorité de femmes.

- La féminisation du secteur juridique (13,98 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (76,11 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.

- Le secteur santé est le premier employeur régional (70,56 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

### Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	3 997	49,39	4 095	50,61	8 092
	2 868	55,82	2 270	44,18	5 138
	265	42,81	354	57,19	619
	329	49,25	339	50,75	668
	535	32,09	1 132	67,91	1 667
	6 005	82,06	1 313	17,94	7 318
	340	80,57	82	19,43	422
	4 735	85,01	835	14,99	5 570
	88	46,56	101	53,44	189
	842	74,05	295	25,95	1 137
	33 782	91,46	3 154	8,54	36 936
	5 356	96,71	182	3,29	5 538
	4 935	89,76	563	10,24	5 498
	9 036	93,15	664	6,85	9 700
	12 347	89,14	1 504	10,86	13 851
	2 108	89,74	241	10,26	2 349
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>43 784</b>	<b>83,64</b>	<b>8 562</b>	<b>16,36</b>	<b>52 346</b>
<b>Ompl</b>	<b>361 708</b>	<b>82,86</b>	<b>74 796</b>	<b>17,14</b>	<b>436 504</b>